

Propos de Nathalie TATINCLAUX

CHELLES, le 28 février 2017

Je ne vais pas vous refaire le catalogue de toutes les actions que nous menons au sein de la résidence autonomie de Lagny-sur-Marne ; mais deux collègues l'ont parfaitement détaillé, et nous proposons approximativement les mêmes activités.

Je voudrais juste ajouter que nous sommes, je pense, en capacité, de repérer les fragilités de nos résidents. Et des fragilités, ils en ont. Evoquons déjà la fragilité économique : 2/3 d'entre eux ont des revenus inférieurs à 1200 € par mois. Ce qui signifie que ces personnes ont une histoire de vie, une histoire professionnelle, et un parcours de santé en lien avec cette fragilité économique.

De ces fragilités, nous parvenons à proposer des actions de prévention ou de préservation de l'autonomie. Mais quelle évaluation faisons-nous de ces actions ? Est-ce que proposer des actions collectives permet à nos résidents de se sentir moins seuls ? Quels leviers avons-nous pour réactiver une motivation à participer que nos résidents ont perdue ?

Pour être « efficaces », nous devons obligatoirement travailler en partenariat. Pas seulement avec des services d'aide et de soins à domicile ou avec des EHPAD (pour envisager une sortie si nécessaire), mais tous les partenaires médicaux (médecins de ville, hôpital, C.M.P.), sociaux, médico-sociaux, culturels, institutionnels ou associatifs... Et nos limites d'interventions dépendent aussi largement de leurs limites...

Nous avons également le défi de faire cohabiter deux, voire trois générations : les 60 ans, les 80 ans, les 100 ans... , qui n'ont pas du tout vécu les mêmes événements au cours de leur vie, qui ont plus ou moins eu des habitudes de vie en groupe,...

Nous avons l'obligation de nous réinterroger sans cesse sur le bien-être de nos résidents au sein de nos structures, leur désir de continuer à avancer dans la vie avec nous, et le plaisir qu'ils ont à partager ce lieu de vie...